



Diffusion à participants, membres CA & DR par courriel (B. Delahaye)

Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 2008 Modification des statuts et R.I. FFMF

1 PARTICIPANTS ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE (AGE)

Présents AGE et CA : APPY Pierre, BRANSOL Bernard DR, DAEYE Cédric, DELAHAYE Bruno (rédacteur), DURAND Patrick DR, JOSSERAND Antonin, LORANT Gérard DR, ROBERT Jean Marie, ROCHART Robert, TOURSEL Christian, VERGNAL Michel, ZAEPFFEL Yvon, ZANDER Edgard.

Présents AGE : Roger et Mme BOGUD, Daniel DENIS, André LANTIGNY (CMRT), André PINAT (AMFC45)

Liste avec signatures établie en séance. 17 représentants (+ C. TOURSEL 2^{ème} RMC59)

2 INTRODUCTION A L'AGE

L'ordre du jour est identique à celui de l'AGE du 8 mars 2008.

Comme le quorum n'a pas été atteint le 8 mars, les adhérents ont été convoqués ce 14 juin.

Les textes des statuts et Règlement Intérieur présenté au vote de l'AGE est celui débattu le 8 mars, avec correction de l'article 9 sur la représentation des individuels et des membres collectifs.

«... 11 sièges minimum pour les membres collectifs » (au lieu de 11 à 24)

«... 1 siège par membre associé, chaque association ... »

3 ECHANGES ET DEBATS

Merci d'excuser les manques et erreurs dans la convocation à l'AGE.

En particulier, la rédaction modifiée des statuts et RI aurait pu être diffusée avant ce jour.

Cela n'a pas été le cas car toutes les responsabilités au CA ne sont pas prises en charge et que le passage de « témoin » suite aux démissions a été parfois difficile.

Remarques des présents :

- Les individuels FFMF ont 2 représentants (160 adhérents), ce qui est plus que le Cercle du Zéro, AMFI ou AFAN qui ont plus de 200 membres.
- Des personnes, membres du CA, n'ont pas de responsabilités affichées.
- Des adhérents non élus au CA peuvent être chargés de mission (ex B. BRANSOL échelle HO ou A. JOSSERAND Individuel)

4 VOTE DES PRESENTS

**Les modifications des statuts et R.I. sont adoptées
à l'unanimité des présents moins une voix.**

Les textes statuts et règlement intérieur de la FFMF, tel qu'approuvé ce jour, seront mis à disposition sur le site FFMF www.ffmftrain.org et envoyé aux membres CA et Délégués Régionaux par courriel avant fin juin 2008.

